

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES ET ÉCHANGES DE JOURNAUX

Étaient présents tous les responsables soient : M^{me} Desangles-Hermet pour le perfectionnement, Poirot pour le second degré, Daviault pour le 1^{er} degré, Dufour pour les échanges sonores, M^{me} H. Moneyron pour la correspondance internationale et Lebreton pour les journaux et équipes.

La commission a discuté :

a) *Des rectifications à apporter aux imprimés*

Tout d'abord la suppression dans le corps de la demande des feuillets « Conseils aux correspondants ». Ceux-ci seront envoyés avec l'adresse du correspondant attribué.

Les classes homogènes de F.E. seront dorénavant du ressort de Poirot comme les classes de transition.

La liste des responsables sera aussi incorporée aux pages Conseils aux Correspondants.

Le nouvel imprimé sera mis au point par Barré et Daviault, celui-ci ayant noté les desiderata des responsables.

b) *Délivrance des imprimés*

Comme l'an dernier, ceux-ci seront délivrés par les responsables départementaux (qui ne seront pas forcément les délégués). Dans les prochains Educateurs paraîtra une fiche de demande d'imprimés avec la liste des responsables départementaux. Une note spéciale sera adressée à ceux-ci pour leur donner des précisions sur leur rôle.

c) *Extension de l'expérience de la région Est*

Cette année, le groupe régional de l'Est, a organisé un service régional pour ceux qui voulaient un correspondant proche. Cela a réduit d'autant le travail des responsables nationaux (qui ont cependant eu à s'occuper d'environ 3 000 à 3 500 cas). Nous souhaiterions que cette expérience soit étendue le plus possible. A ce sujet, s'adresser à Daviault qui enverra une note ronéotypée à tous les responsables qui en feront la demande. Cette note sera mise au point à Cannes par Barré et Daviault.

d) *Limites de la campagne*

Jusqu'au 15 décembre, les demandes sont assez nombreuses et variées. Ensuite, les responsables font ce qu'ils peuvent. Aussi, après le 1^{er} ou le 15 janvier, la participation aux frais ne sera demandée que lorsque le service pourra procurer un correspondant.

e) *Remarques générales*

Les responsables rappellent que certains correspondants semblent ignorer les règles de bonne correspondance.

Nous rappelons, entre autres, que :

— la correspondance est partie intégrante de la vie de la classe,

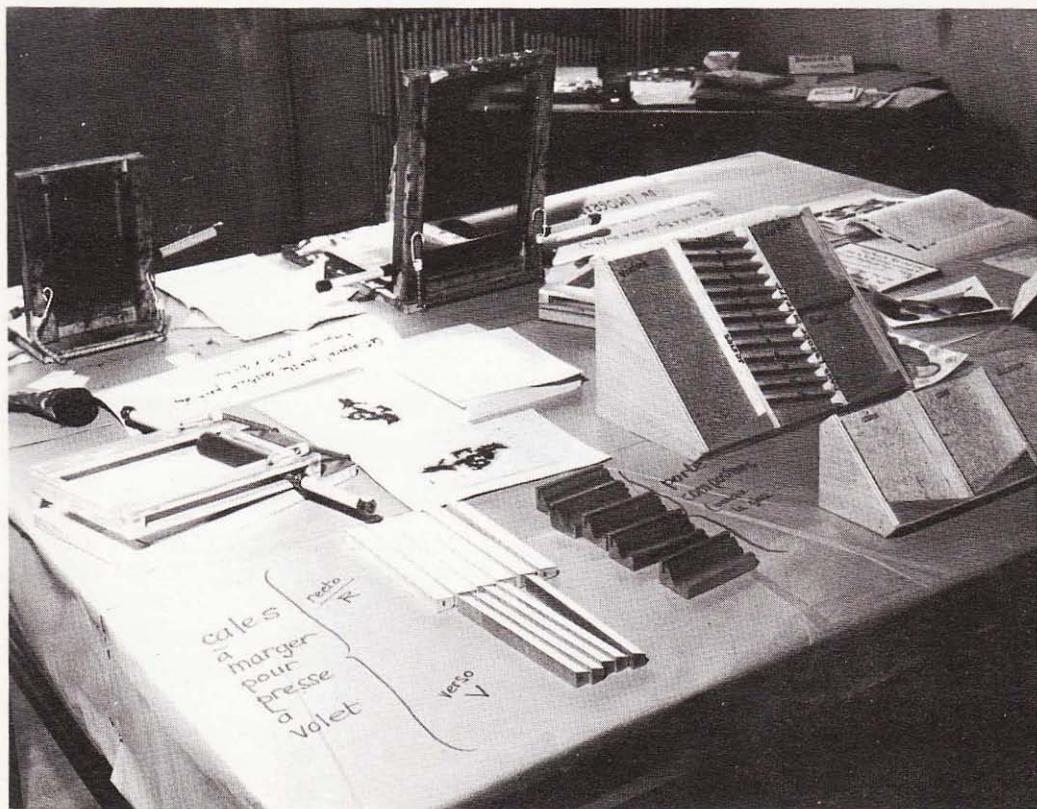
— les lettres doivent être bien présentées, sur du papier net, et que l'orthographe doit être correcte. Ces lettres sont un témoignage de notre travail auprès des parents : il faut

En outre, lorsque le demandeur s'est trouvé lui-même un correspondant avant que le service ait réussi à lui en trouver un, nous lui demandons donc veiller à ce qu'elles ne donnent pas une idée erronée de notre travail, — le rythme accepté doit être respecté.

d'avertir le responsable sans attendre. Cela pour éviter un travail inutile d'une part et, surtout, pour que quelqu'un ne reste pas en rade, quelques semaines de plus.

Bon travail à tous.

Les responsables.



Salle des idées et des trucs

Photo X. Nicquevert